

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
	1. Intitulé du projet	
	tiers en forêt communale de Baissey ne route forestière et de 2 places de dépôt/retournemen	t P102 SIGFRA + P19 FC BAISSEY
	ification du maître d'ouvrage ou du pétitionne	aire
2.1 Personne physique Nom	Drámana	
	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Commune de Baissey	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne marale	Mr Mielle Patrick, maire	
RCS / SIRET 2 1 5 2 0 0 2 4	4 7 10 0 10 17 Forme juridique	Commune
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire r	ı°1
3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau d	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122 limensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des	seuils et critères de la rubrique
	Procédure au cas par cas : création d'une route de moin moins de 1000 m²	ns de 3 km et 2 places de dépôt/retournement de
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formul 4.1 Nature du projet	alre les pièces <mark>én</mark> oncées à la rubrique 8.1 du	formulaire
Création 2 places Création 2 places	oute forestière : 660 ml s de dépôt : 400 m ² s de retournement : 528 m ² urlargeur de stationnement + chargement : 164 m ²	

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de rendre accesible les parcelles forestières de la commune de Baissey et également celles du SIGFRA. En effet, les 2 forêts ne possèdent actuellement aucun accès praticable par des grumiers et aucune aire de retournement.

Ces parcelles sont actuellement mal valorisées lors des ventes, du fait de leur éloignement d'une structure de stockage et d'accès par les grumiers.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La route forestière aura une emprise de 10 m (piste actuelle existante d'environ 3m d'emprise). La route créée suivra la piste déjà existante sur toute la longueur. L'emprise sera dessouchée, nivellée. Après les terrassements, la route sera empierrée (largeur 3.5 m) sur 40 cm par de la plaquette, puis broyée en surface pour assurer la couche de roulement.

Mêmes types de travaux pour la sur-largeur et les 2 places.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La route sera utilisée pour l'exploitation forestière.

L'entretien futur consistera à effectuer les rechargements nécessaires en concassé de granulométrie 0/31.5 au bon usage de la route et de la place.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administration de l'autorité administration dessier(s) d'autorisation(s).	trative(s) d'autorisation le projet a ive de l'Etat compétente en m	1-t-il été ou se natière d'env	ra-t-il soumis ? ironnement dev	ra être jointe au(x)		
Neant						
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est	rempli				
Examen au cas par cas pour	un dossier de demande d'aide à l'infrastr	ucture déposé au	uprès de l'état, du FE	ADER et du GIP 52		
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) d	le l'opération -	préciser les unités	de mesure utilisées		
Grandeu	rs caractéristiques			Valeur		
	660 ml 164 m² 400 m² 528 m²					
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	Long°_	'" Lat	·°'"		
Bois de Baissey à APREY 52	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long. <u>5</u> ° <u>1</u>	<u>1 ' 12 " 2 Lat</u>	. 47° 46' 27 "2 . 47° 46' 34' 7		
APREY 52						
4.7 S'agit-il d'une modification/extensio	n d'une installation ou d'un ouvra	ige existant ?	Oui	Non X		
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	de d'impact 1	Oul	Non		
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	itorisé ?					
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Si oui, de quels projets se compose le programme ?						
o, de gadis projets se compose te	- programme i					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

	Challe		vironnementale de la zone d'implantation envisagée					
5.1 Occupation des sols	de eur l	o liou	da vatra projet 2					
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?								
Vocation forestière								
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?	X				
	•							
Si oui, intitulé et date d'approbation :								
Précisez le ou les règlements applicables à			•					
la zone du projet								
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docur	ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non	x				
5.2 Enjeux environnementaux	dans I	a zone	d'implantation envisagée :					
Complétez le tableau suivant	, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site inter	rnet				
http://www.developpement-	durable	e.gouv	<u>/fr/efude-impact</u>					
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de		[V]						
d'intérêt écologique,		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?								
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?								
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?								
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?								
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? en zone de montagne ?								
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale?		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une		X	+					
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional? sur un territoire couvert par		X						
d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		X						

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou			
approuvé ? dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé?		[X]	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

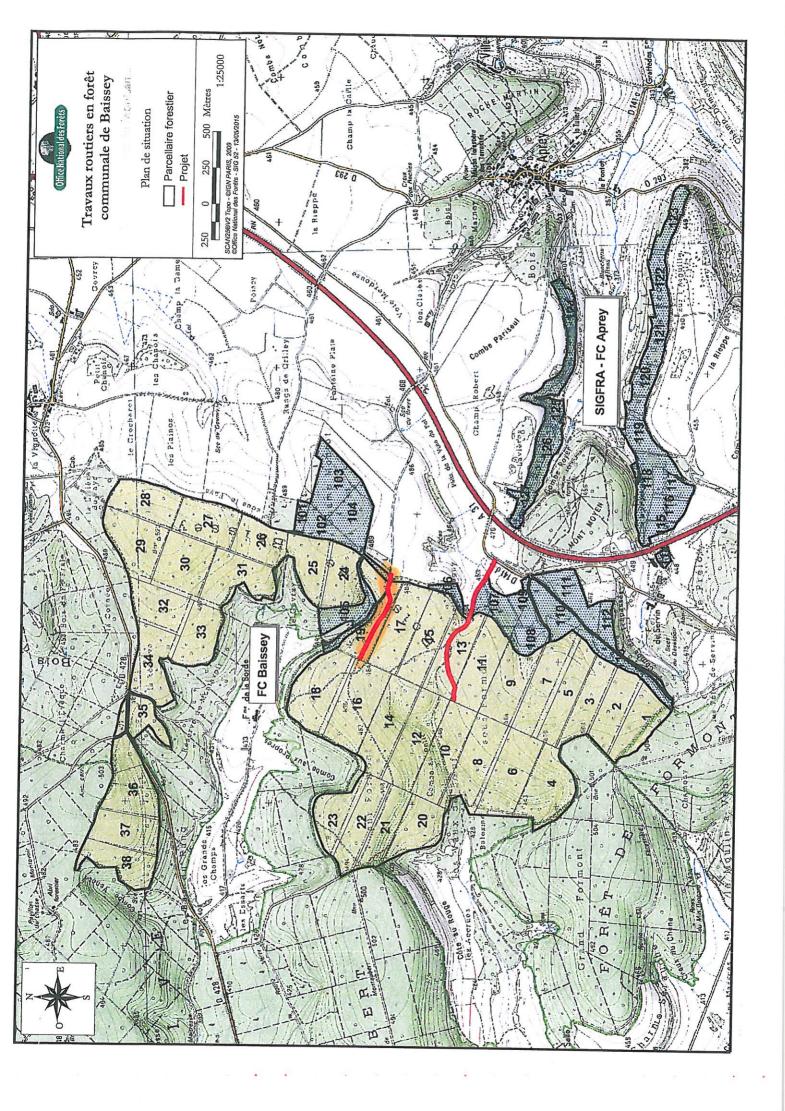
Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	Les matériaux utilisés pour ce projet seront pris sur l'emprise du projet si la qualité et la quantité trouvée le permet, sinon les matériaux proviendront d'une carrière réglementée.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

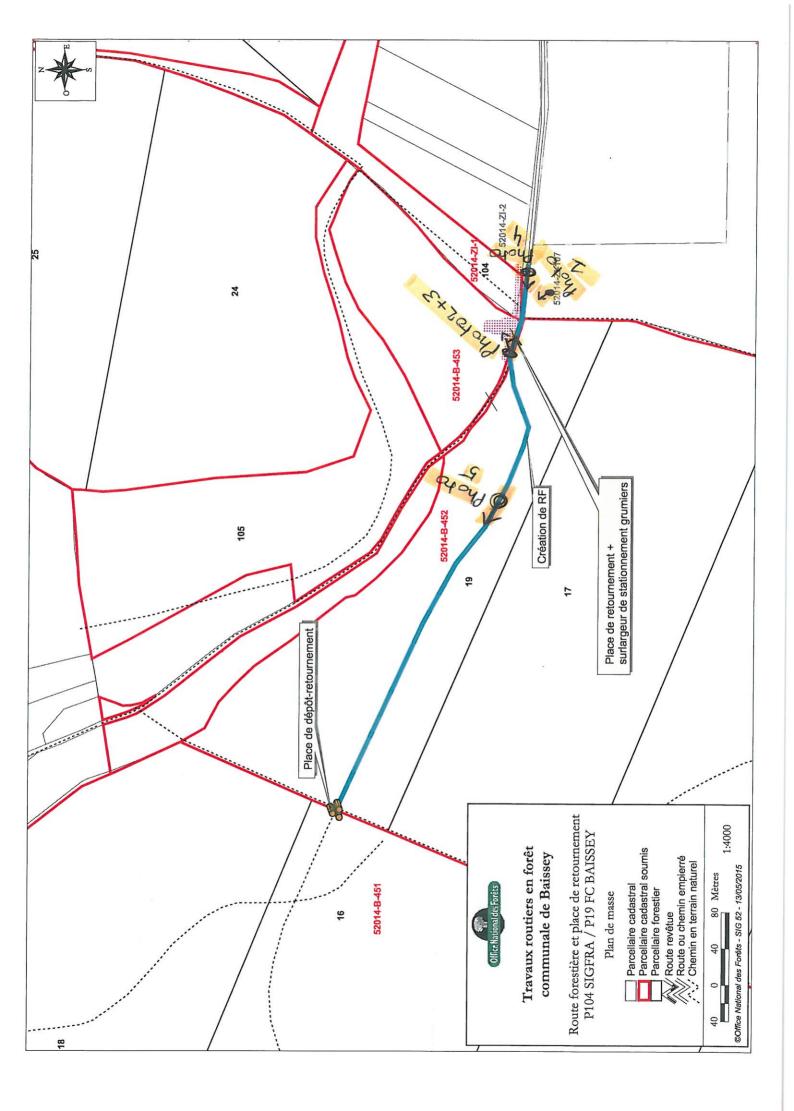
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	*	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	K]	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de		
voisinage	bruit?	x	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	Sauf pendant la phase de travaux (engins)
	Engendre-t-il des odeurs ?	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	X	Sauf pendant la phase de travaux (engins de compactage)

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	□x	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	*	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	

6.2 Les i	ncidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul	Non X	Si oui, décrivez lesquelles :
	3/	projet identiflées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non	Si oui, décrivez lesquels :
		7. Auto-évaluation (facultatif)
qu'il devr	a du formula ait en être dis	ire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.
		·
is .		

	8. Annexes						
8.1 Annexes obligatoires							
	Objet						
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître	d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X				
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle com d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	nprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir)	X				
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, av de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environr paysage lointain ;		X				
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagemen 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriqu 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions ré et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et d'eau et cours d'eau;	pouvant prendre la forme de photos ecentes, à une échelle comprise entre 1/2 000					
8	i.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage	ou pétitionnaire					
	'euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes parties auxquelles elles se rattachent	au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les	3				
	Objet						
	+ 1 plan de masse du projet sur lequel apparait les emplacements pris p						
	9. Engagement et signa	ture					
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X					
	Fait à Baissey le	e, 07 mai 2015					
S	Signature Laurence CALIN, maitre d'œu M.F. de Blanchefontaine 22, Av. du Capitaine Baudoin Tél. 03 25 88 28 70 Fax 03 25 88 99 99	uvre OFFICE NATIONAL DES FORETS					





PROJET DE TRAVAUX ROUTIERS EN FORET COMMUNALE DE BAISSEY

Parcelle 102 SIGFRA/ Parcelle 19 BAISSEY

Photographies prises en mars/avril 2015



Photo 1 : Vue depuis champ – début du projet



Photo 2 : vue emplacement route forestière + place de dépôt/retournement

La route forestière à créer suivra l'emprise de la piste existante.



Photo 3 : Vue emplacement future route forestière (sur chemin existant actuellement) et surlargeur de croisement/stationnement pour grumiers



Photo 4 : Vue depuis chemin existant



Photo 5 : Vue depuis milieu du projet – la route à créer suivra la piste actuelle jusqu'à la place de dépôt/retournement

